

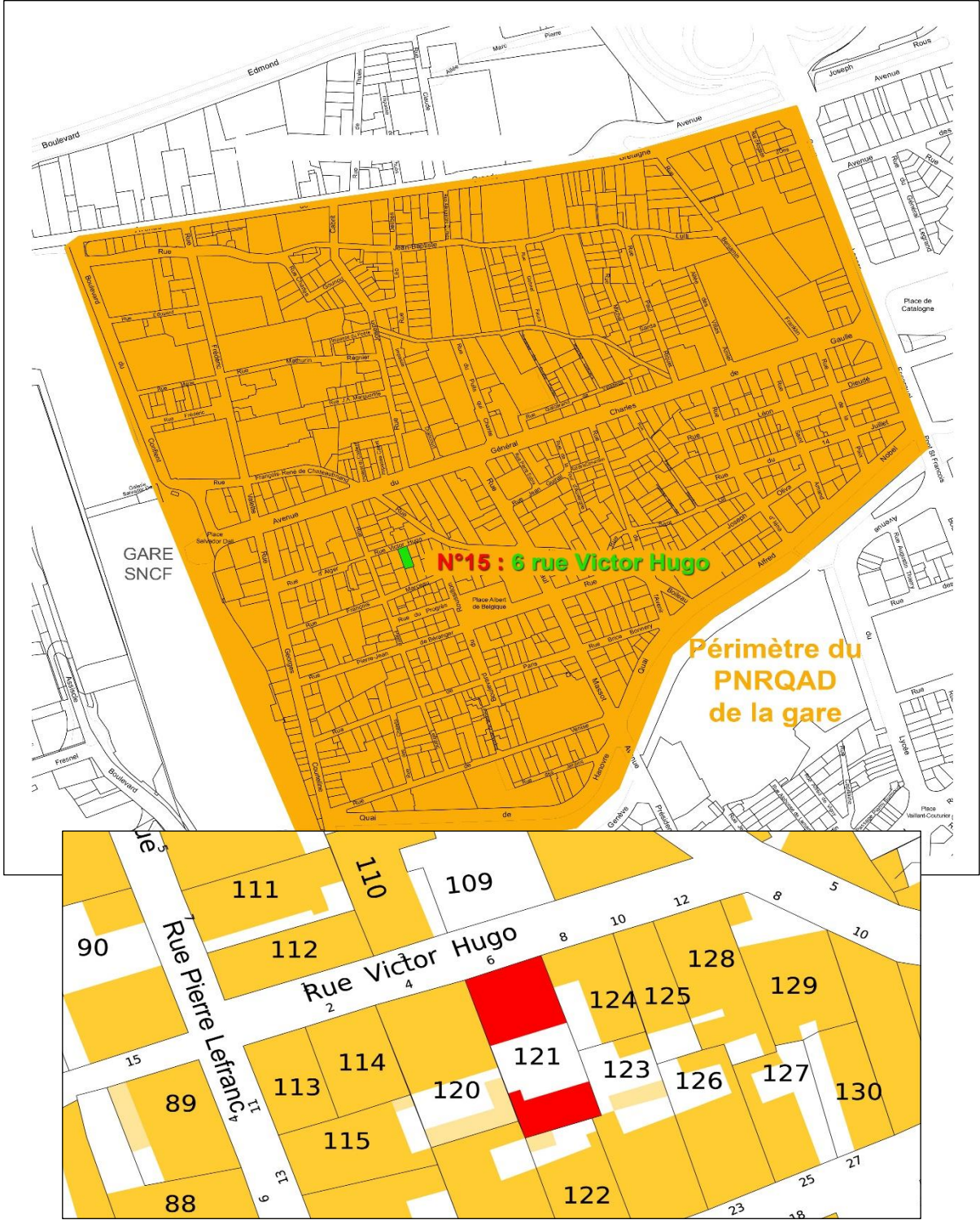
CAHIER DES CHARGES DE CESSION
FICHE N°15
Adresse : 6 rue Victor HUGO
Quartier GARE

La Ville de Perpignan met à la vente cet **immeuble d'habitation sis 6, rue Victor HUGO** (cadastré AM 121) en R+2, sur 2 faces, et développant 175m² de surface de plancher avec un jardin (55m²) et une construction à l'arrière de type R+1 (59m²). Contenance de la parcelle : 175m².



Sa construction date de 1910 et son environnement proche est constitué d'immeubles de la même époque, de même facture mais de différentes hauteurs (maximum R+3).
La façade principale, côté rue Victor Hugo, est orientée au Nord.

Plan de situation



Photos



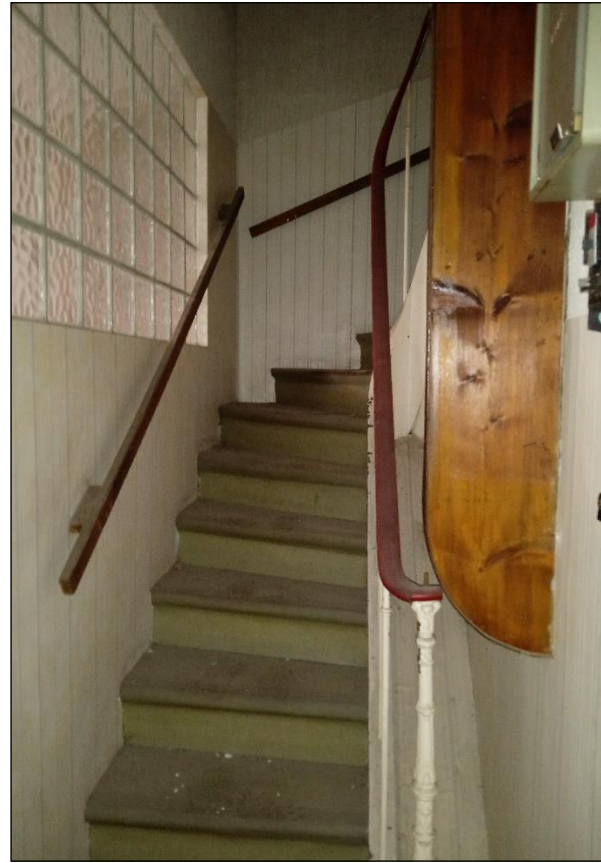
Façade arrière



Jardin



RDC



RDC



R+1



R+1



R+2

L'opération de réhabilitation

L'objectif de cette opération est la réhabilitation totale de cet immeuble.

Le programme proposé par l'investisseur ne devra pas excéder **2 logements maximum + garage (s)**.

Le bien est depuis le 25 septembre 2014 sous Déclaration d'Utilité Publique Travaux (DUP), dans le cadre de l'opération de restauration immobilière (ORI) du quartier gare. (Arrêté Préfectoral n° 2014268-0007). Dans ce cadre, l'opération de réhabilitation de ce bien est éligible au dispositif de subventions publiques mis en place pour le quartier de la gare via le **Programme d'Intérêt Général Renforcé**.

Le projet se situant en Quartier Prioritaire Ville, il pourra bénéficier d'une TVA à taux réduit et de financements accordés par la Ville et par l'ANAH. La Ville mettra à disposition de l'investisseur l'ensemble des éléments et notamment les plans état des lieux ainsi qu'une visite de l'immeuble sur demande.

Règlement pour candidater :

Chaque dossier devra suivre le cahier des charges de la fiche immeuble et contenir les éléments suivants:

- ✓ La présentation de l'investisseur en tant que propriétaire occupant ou propriétaire bailleur.
- ✓ Le projet de rénovation de l'immeuble avec les plans et coupes qui permettront aux services de la ville d'apprécier la qualité du projet. (typologie des logements).
- ✓ L'estimation du coût des travaux engagés avec les honoraires (architecte, Bureau d'étude,...).
- ✓ La proposition financière pour l'acquisition du bien.

La date limite de remise des offres est fixée au **15/06/2024**.

Contact :
Ville de Perpignan
Direction de l'Habitat
Equilibre Territorial de l'Habitat
11 rue du Castillet – 2° étage
PNRQAD@mairie-perpignan.com
Tel : 04 68 66 33 97